



LA PLAINE
DES PALMISTES

Affaire 03-060422

Budget Principal – Approbation du Compte Administratif
2021

NOTA. / Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le 31 mars 2022 et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de présent(s) est de : **22**

Absents : 6

Procurations : 01

Total des votes : 22

Secrétaire de séance : Victorien JUSTINE

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer



DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU SIX AVRIL DEUX MILLE VINGT-DEUX

L'an deux mille vingt-deux le **SIX AVRIL** à **DIX-SEPT HEURE** le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur PAYET Johnny.

PRÉSENTS : Johnny PAYET Maire – Sabine IGOUFFE 1^{ère} adjointe – Mylène MAHALATCHIMY 3^{ème} adjointe – Joan DORO 4^{ème} adjoint – Gina DALLEAU 5^{ème} adjointe – Jean-Claude DAMOUR 6^{ème} adjoint - Marie-Héliette THIBURCE 7^{ème} adjointe – François FRUTEAU DE LACLOS 8^{ème} adjoint – Sonia ALBUFFY conseillère municipale – Micheline CLAIN conseillère municipale – Erick BOYER conseiller municipal – Sabrina HOARAU conseillère municipale - Alain RIVIERE conseiller municipal – Sandra GRONDIN conseillère municipale – Marie-Lourdes VÉLIA conseillère municipale – Elisabeth BAGNY conseillère municipale – Frédéric AZOR conseiller municipal - Victorien JUSTINE conseiller municipal – Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal – Joëlle DELATRE conseillère municipale – Jean-Yves VACHER conseiller municipal

ABSENT(S) : Luçay CHEVALIER conseiller municipal – Sophie ARZAL conseillère municipale – Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY conseiller municipal – Mélissa MOGALIA conseillère municipale – BOYER Yannick conseiller municipal – Sylvie LEGER conseillère municipale

PROCURATION(S) : Jean Yves FAUSTIN 2^{ème} adjoint à Jean-Claude DAMOUR 6^{ème} adjoint

Affaire 03-060422

Budget Principal – Approbation du Compte Administratif 2021

Il est soumis à l'approbation du conseil municipal le compte administratif 2021. Lors de la séance pendant laquelle le compte administratif de la commune est débattu, le conseil municipal élit un président de séance. Le Maire participe à la discussion mais doit se retirer au moment du vote.

Le compte administratif constitue le bilan financier de l'ordonnateur. Il retrace l'ensemble des recettes et des dépenses réalisées au cours de l'année 2021, y compris celles qui ont été engagées mais non mandatées (restes à réaliser), et permet ainsi de déterminer le résultat de l'exercice. L'excédent net global du budget principal avec les restes à réaliser de la section d'investissement pour l'exercice 2021 s'élève à 1 318 539,85 € calculé comme suit :

Libellé	Dépenses		Recettes		Résultat
	Prévues	Réalisées	Prévues	Réalisées	
Section de fonctionnement	13 204 772,22	12 806 059,15	13 204 772,22	13 562 811,30	756 752,15
Taux de réalisation		96,98%		102,71%	
Section d'investissement	9 086 250,29	5 935 365,36	9 086 250,29	5 819 721,93	- 115 643,43
Taux de réalisation		65,32%		64,05%	
Totaux	22 291 022,51	18 741 424,51	22 291 022,51	19 382 533,23	641 108,72
Restes à réaliser section investissement		2 655 619,07		3 333 050,20	677 431,13
				Résultat net	1 318 539,85

Informations financières – les principaux ratios (Direction Générale des Comptes Publics 2019) – Population INSEE en 2021 La Plaine des Palmistes = 6 665 habitants

	Valeurs communales	Ratios nationaux strate "Outre-Mer" 2019
Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 732,73	1233
Produits des impositions directes/population	341,20	382
Recettes réelles de fonctionnement/Population	1 827,78	1337
Encours de la dette/population	768,67	857
DGF/Population	133,56	214
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	65,66%	65,30%

I – Section de fonctionnement

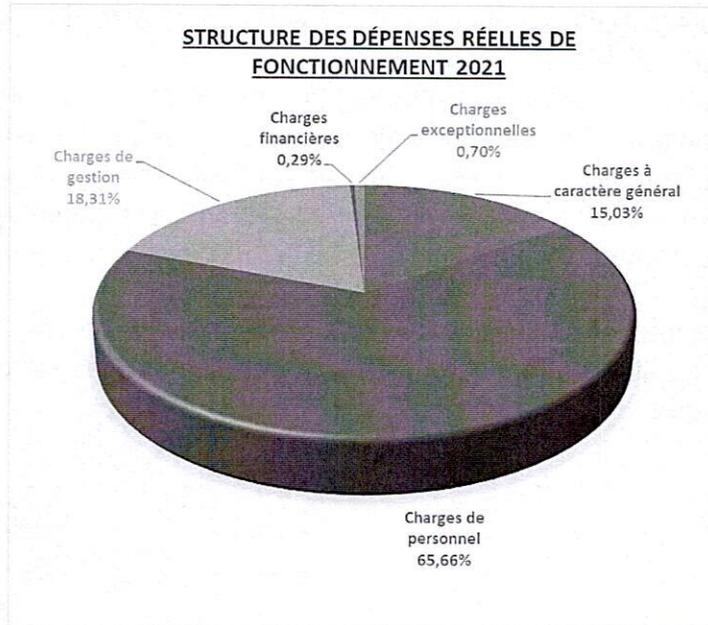
Les dépenses de l'exercice s'élèvent en cumulées à 12 806 059,15 € et les recettes à 13 562 811,30 € comme le tableau ci-dessous le détaille :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chap	Libellé	CA 2021	Chap	Libellé	CA 2021
011	Charges à caractère général	1 736 197,34	013	Atténuation de charges	96 478,75
012	Charges de personnel	7 583 159,95	70	Produits des services, du domaine et ventes	318 176,63
65	Charges de gestion	2 114 874,78	73	Impôts et taxes	8 834 491,21
66	Charges financières	33 438,40	74	Dotations et participations	2 159 089,96
67	Charges exceptionnelles	80 955,47	75	Autres produits de gestion courante	107 966,47
042	Opérations d'ordre entre sections	1 257 433,21	77	Produits exceptionnels	665 973,60
			042	Opérations d'ordre entre sections	178 564,01
			002	Excédent de fonctionnement reporté	1 202 070,67
TOTAL		12 806 059,15	TOTAL		13 562 811,30

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20220406-03-060422-DE
Date de télétransmission : 14/04/2022
Date de réception préfecture : 14/04/2022

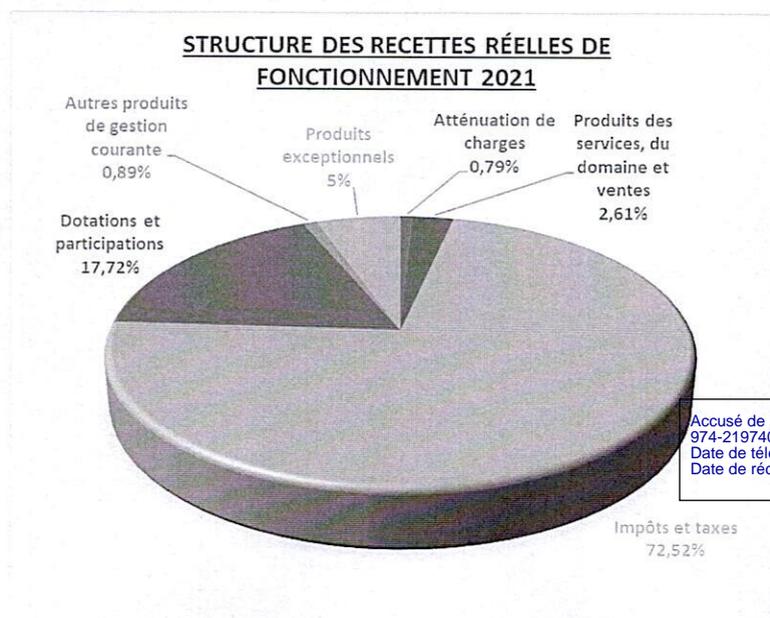
Le résultat de fonctionnement cumulé au 31 décembre 2021 avec la reprise de l'excédent 2020 de 1 202 070,67 € s'élève à un montant de 756 752,15 €. Il connaît une baisse de 44,16% par rapport à l'exercice 2020.

Détail et évolution des principales dépenses réelles de fonctionnement :



- ↪ Les charges à caractère général (chap.011) d'un montant de 1 736 197,34 € sont en baisse par rapport à 2020 (-4,86%) traduisant un effort de maîtrise des coûts.
- ↪ Les charges du personnel ont atteint en 2021 un montant de 7 583 159,95 €. Elles représentent 65,66% des dépenses réelles de fonctionnement contre une moyenne nationale « Outre-mer » de 65,30% (chiffres DGCL, année 2019). L'augmentation est de 13,67% par rapport à 2020 Plusieurs facteurs expliquent cette évolution : la mise en place du RIFSEEP pour l'ensemble des agents, le renforcement de l'encadrement.
- ↪ Les charges de gestion courante d'un montant de 2 114 874,78 € ont augmenté de 34,86% par rapport à l'exercice précédent. Il s'agit notamment de la subvention au CCAS pour 1 300 000,00 € et des subventions aux associations 516 144,60 €.
- ↪ Les charges exceptionnelles intègrent notamment les prix des lauréats ainsi que les bourses allouées aux étudiants pour un montant de 77 519,00 €.

Détail des principales recettes réelles de fonctionnement :



Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20220406-DCM03-060422-DE
Date de télétransmission : 14/04/2022
Date de réception préfecture : 14/04/2022

- ↵ L'octroi de mer reste la recette la plus importante avec un montant de 5 731 293,82 € et représente 43 % des recettes réelles de fonctionnement.
- ↵ La commune a encaissé 2 265 973 € d'impôts locaux direct soit une hausse de 8,23 % par rapport à 2020 résultant uniquement de l'évolution des bases. Le poids de la fiscalité directe locale pèse plus de 19 % du total des recettes réelles de fonctionnement.
- ↵ Le fonds de péréquation intercommunal (FPIC) représente 208 261 €, soit une baisse de 5,6 % par rapport à 2020.
- ↵ La dotation globale de fonctionnement (DGF), incluant à la fois la dotation à l'aménagement et la dotation forfaitaire, s'est élevée à un montant global de 1 631 918 € et représente 13% des recettes réelles de fonctionnement, soit une augmentation de 3,94 % par rapport à 2020.
- ↵ La taxe sur les carburants s'est élevée à 898 993 (+11,25% par rapport à 2020).
- ↵ La dotation de biodiversité a augmenté de 6,38 %. La commune a ainsi bénéficié de 265 735 € en 2021.
- ↵ Le montant des recettes du revenu des immeubles perçu en 2021 est de 107 635 €.
- ↵ Les produits exceptionnels connaissent une forte évolution de 63% par rapport à 2020. En effet, la commune enregistre des ventes pour un montant de 651 771.03 €.

II – Section d'investissement

Les dépenses de l'exercice s'élèvent en cumulé à 5 935 365,36 € et les recettes à 5 819 721,93 € comme le détaille par chapitre le tableau ci-dessous :

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chap	Libellé	CA 2021	Chap	Libellé	CA 2021
16	Emprunts et dettes assimilées	454 440,52	10	Dotations et fonds divers et réserves	889 471,02
20	Etudes	428 140,83	13	Subventions d'investissement	3 619 306,87
21	Acquisitions	736 849,31	16	Emprunts et dettes assimilées	-
23	Immobilisations en cours	2 819 511,11	23	Immobilisations en cours	35 193,18
040	Opérations d'ordre entre sections	178 564,01	040	Opérations d'ordre entre sections	1 257 433,21
041	Opérations patrimoniales	18 317,65	041	Opérations patrimoniales	18 317,65
001	Solde d'exécution négatif N-1 reporté	1 299 541,93			
TOTAL		5 935 365,36	TOTAL		5 819 721,93

Le résultat d'investissement cumulé au 31 décembre 2021 avec l'intégration en dépense du solde d'exécution négatif reporté de 2020 s'élève ainsi à -115 643,43€.

Le solde des restes à réaliser de la section d'investissement s'élève globalement à 677 431,13 €. Compte tenu de ce montant positif des restes à réaliser, le solde global de la section d'investissement au 31 décembre 2021 se chiffre à un montant cumulé de 561 787,70 €.

Détail des dépenses réelles d'investissement :

↳ Les dépenses d'équipement correspondent aux études, travaux et acquisitions d'immobilisations. En 2021, elles se sont élevées à un montant de 3 984 501,25 € (contre 5 107 590,25 € en 2020) soit une baisse de 22 %.

Ces dépenses représentent pour l'exercice 2021 un montant de 598 € par habitant à comparer à la moyenne départementale de la strate de 701 € par habitant (d'après la fiche financière de la commune 2020).

Les principales dépenses de la section d'investissement réalisées en 2021 sont les suivantes :

EXECUTION AU CHAPITRE 20 « ETUDES »	
Extension Local Dureau	1 909,60
Etude équipement sportif 1er village	8 271,13
Etude faisabilité carrefour RN3	3 710,07
Révision PLU	13 280,40
Aire manifestation	5 361,27
Etude programme 2ème village	17 759,21
Piscine municipale	283 143,45
Etude plateau vert Dureau	20 229,82
Voie de bouclage Carron	2 500,00
Création classe Zulmé Pinot	664,56
Jardin urbain centre ville	6 265,88

Accusé de réception en préfecture
974 219740065-20220406-DCM03-060422-DE
Date de télétransmission : 14/04/2022
Date de réception préfecture : 14/04/2022

EXECUTION AU CHAPITRE 20 « ETUDES » (Suite)	
Aménagement polarité 2ème village	796,53
Ecole de musique étude acoustique	6 987,40
Réhabilitation ECGA	6 016,56
Construction médiathèque	17 078,03
Réhabilitation rue Georget Volcy	1 627,50
Réhabilitation église	7 513,64
Terrain multisports Eucalyptus	2 774,51

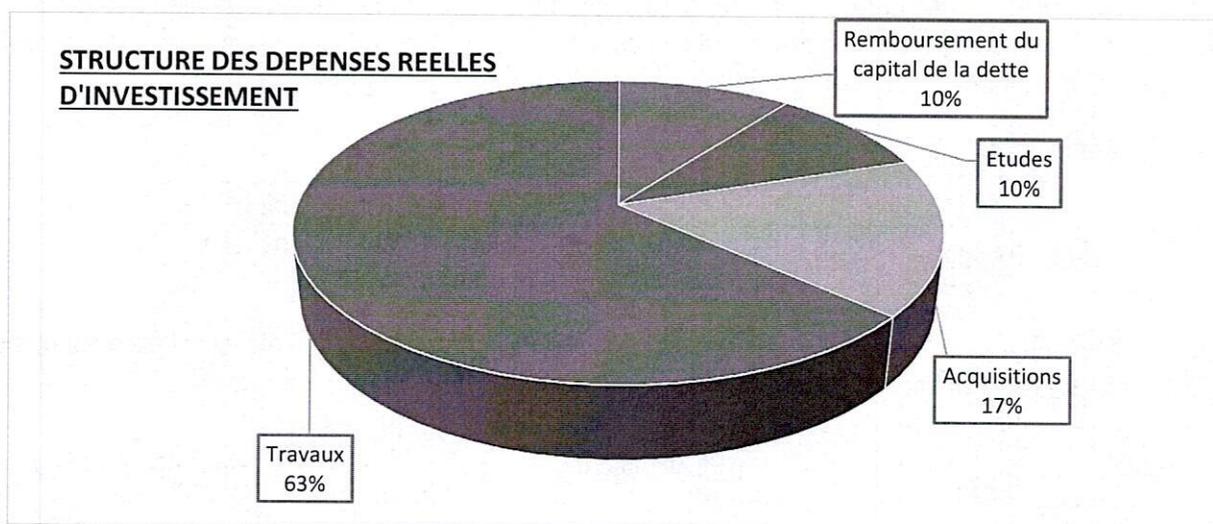
EXCUTION AU CHAPITRE 23 « TRAVAUX »	
Réaménagement Hôtel de ville	16 933,94
Aménagement ligne 3500	4 618,85
Réhabilitation Salle I.Begue	9 710,75
Réhabilitation Ancienne décharge	123 787,68
Dépenses entretien bâtiments publics	18 987,50
Réaménagement cuisine centrale	4 197,05
Réhabilitation aire couverte du centre	6 362,63
Construction CTM	190 531,16
Aménagement salle mortuaire	93 204,57
Réhabilitation aires de jeux	403 917,98
Voie de bouclage ligne 4000	4 428,56
Création classe Zulmé Pinot	225 553,29
Construction Pont cadre	26 314,39
Jardins urbains centre-ville	5 945,80
Local à vocation économique	13 587,45
Travaux antenne 4 ligne 3500	162 469,04
Réfection voirie Dureau	9 154,15
Ouvrage hydraulique Depeindray	831 623,90
Aménagement rue Dureau	12 041,33
Aménagement itinéraires cyclables	54 294,59
Aménagement polarité 2ème village	1 350,75
Travaux extension cimetière	91 178,69
Assainissement commerces Bras des Calumets	14 878,18
Terrain multisports Eucalyptus	66 201,68
Divers travaux	426 661,04

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20220406-DCM03-060422-DE
Date de télétransmission : 14/04/2022
Date de réception préfecture : 14/04/2022

Les acquisitions (chapitre 21) : 736 849,39 € dont principalement :

- Terrains : 265 258,26 €
- Véhicules : 262 250,85 €
- Matériels informatiques : 55 885,98 €
- Mobiliers : 14 399,39 €
- Autres matériels : 139 054,83 €

↪ La dette auprès des établissements de crédit pour le budget principal de la Ville s'élevait à 5 123 209,29 € au 31 décembre 2021, soit 768,67 € par habitant. La moyenne nationale strate « outre-mer » était de 857 € par habitant en 2019.



Détail des principaux postes de recettes réelles d'investissement :

↪ Les recettes d'investissement concernant essentiellement l'encaissement des subventions liées aux projets en cours pour 3 619 306,87 €, selon la répartition suivante :

- Région : 2 102 928,27 €
- CIREST : 417 265,64 €
- Etat : 399 776,81 €
- Département : 685 511,32 €
- Autres : 13 824,83 €

↪ Le FCTVA s'est élevé à 625 318,53 €.

↪ La commune a bénéficié de 110 980,53 € au titre de la taxe d'aménagement.

↪ Aucun emprunt n'a été contracté en 2021.

Les indicateurs financiers et les soldes d'épargne

En cumulant les résultats des sections de fonctionnement et d'investissement, la ville enregistre un fonds de roulement cumulé au 31 décembre 2021 de 1 318 539,85 €, il inclut le solde des restes à réaliser qui s'élève à 677 431,13 €.

2022, pour permettre de renforcer durablement la capacité d'autofinancement et mener à bien les différents projets.

- ✚ L'encours de la dette reste faible en valeur absolue, le recours à l'emprunt sera donc possible dès 2022, au regard notamment des efforts qui seront réalisés sur la section de fonctionnement et de la trajectoire des finances communales prévue sur les 3 années qui viennent.

Pour le vote de ce compte administratif par chapitre, il vous est demandé de vous reporter aux tableaux de synthèse par section (fonctionnement et investissement) présents dans ce rapport.

Les états budgétaires et différentes annexes au présent rapport ont été mis à disposition des membres du conseil municipal (plateforme IDELIBRE). En cas de problème d'ouverture des documents transmis, ils sont consultables au sein des services de la Direction Ressources.

La présidence étant assuré par Sabine IGOUFE 1^{ère} adjointe.

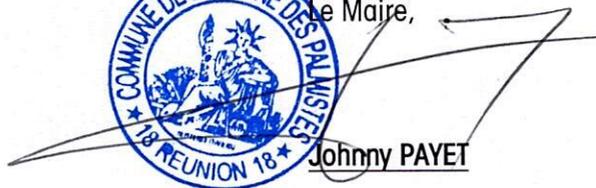
Appelé à en délibérer, le Conseil municipal, à la **MAJORITÉ** des membres présents et représentés et **3 CONTRE** (Jean-Luc SAINT-LAMBERT, Joëlle DELATRE et Jean Yves VACHER) et 1 abstention (Frédéric AZOR), et le maire ne prenant pas part au vote.

VALIDE les termes du présent rapport,

APPROUVE le compte administratif 2021 pour le budget principal,

AUTORISE le Maire, ou en son absence l'adjoint délégué, à signer tous les documents afférents à cette affaire.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents

Pour copie conforme,
Le Maire,

Johnny PAYET



IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

D2 - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice 29
 Nombre de membres présents 22
 Nombre de suffrages exprimés 22
 VOTES : Pour 18
 Contre 3
 Abstentions 1

Date de convocation : 31/03/22

Présenté par le Maire (1),
 A Plaine des Palmistes le 06/04/22

Délibéré par le Conseil Municipal (2), réunion en session ordinaire
 A Plaine des Palmistes le 06/04/22

Les membres du Conseil Municipal (2)

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme;
 (2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.

Accusé de réception en préfecture
 974-219740065-20220406-DCM03-060422-DE
 Date de télétransmission : 14/04/2022
 Date de réception préfecture : 14/04/2022